



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de St-Pamphile tiendra une assemblée le lundi 20 décembre 2020 à 19 heures à la salle du conseil pour adopter le budget de l'année 2022 et le programme de dépenses en immobilisation pour les années 2022-2023-2024.

Les délibérations du conseil lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à Ville de Saint-Pamphile, ce 1^{er} jour de décembre deux mille vingt-et-un.

Alexandra Dupont
Directrice générale